

Cahier des charges cafétéria EGC

Dans le cadre de la rénovation de la cafétéria de l'EGC Ecole de Gestion et de Commerce Pacifique Sud.

Objet du cahier des charges :

Rénover et réaménager la cafétéria de l'Ecole de Commerce et de Gestion.

Maître d'ouvrage : Le Bureau des Elèves de l'EGC.

1. Contexte - Présentation du projet

Introduction : Le présent cahier des charges a pour objectif de décrire les travaux de rénovation de la cuisine de l'école. Elle représente une surface de 50m² Les travaux doivent être réalisés de manière à répondre aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur. De plus l'espace est décrit comme minuscule et encombré. On compte plus de 120 élèves et plus de 30 enseignants, formateurs, et personnels de l'administration.

Travaux à réaliser : Les travaux de rénovation de la cuisine doivent inclure :

- La mise aux normes de la plomberie et de l'électricité.
- La mise en place d'un système de ventilation efficace.
- Le remplacement des revêtements de sol et de mur.
- L'installation de nouveau mobilier de décoration.
- L'installation de nouveaux équipements de cuisine tels que des plaques de cuisson, des réfrigérateurs.
- Le réaménagement de la zone de stockage pour les ingrédients et les ustensiles de cuisine.
- L'installation de nouveaux éclairages pour améliorer la visibilité dans la cuisine.

2. Objectifs

Les objectifs de la rénovation de la cuisine de l'école sont les suivants :

- Améliorer la sécurité des élèves et du personnel travaillant dans la cuisine
- Optimiser l'espace de la cuisine pour améliorer la productivité.
- Mettre en place une cuisine moderne et équipée pour la préparation de repas sains et équilibrés pour les élèves.

3. Prestation attendue – concertation

Le prestataire aura pour objectif de proposer un plan de réaménagement et d'agencement de la cafétéria au 4^e étage du Forum de l'EGC :

- Le prestataire devra faire une réunion avec le bureau des élèves de l'EGC afin de déterminer le plan de réaménagement et les emplacements à modifier
- Il devra mobiliser des différents intervenants lors des travaux et proposer une offre qui corresponde au budget défini

- Il devra surveiller les travaux et s'assurer de la bonne mise en œuvre du projet
- Il devra être force de proposition dans l'aménagement du lieu

Normes de sécurité et d'hygiène : Les travaux de rénovation de la cuisine doivent être réalisés en respectant les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur. Les équipements de cuisine doivent être conformes aux normes de sécurité alimentaire et être faciles à nettoyer.

Délais : Les travaux de rénovation de la cuisine doivent être réalisés dans un délai de 1 mois à partir de la signature du contrat.

Budget : Le budget alloué pour la rénovation de la cuisine est de 250 000F CFP. Les travaux doivent être réalisés dans le respect de ce budget.

Responsabilités : Le prestataire en charge des travaux doit garantir la qualité des travaux réalisés et s'assurer de la satisfaction du client. Tout problème ou défaut doit être corrigé dans les meilleurs délais.

Conclusion : Le cahier des charges décrit les travaux à réaliser pour la rénovation de la cuisine de l'école. Le prestataire choisi devra respecter les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur, ainsi que le budget et les délais impartis.

4. Modalités administratives et financières :

Devis : Chaque soumissionnaire devra répondre à ce cahier des charges par une proposition technique succincte accompagnée d'un devis détaillé et d'un calendrier.

Calendrier : Le soumissionnaire s'engage sur une période et un délai de réalisation. La durée prévue au maximum est de 3 mois.

Les soumissionnaires proposeront un planning des dates estimées des grandes étapes du projet. La prestation devra démarrer au 1^{er} juillet 2023.

Paiement : Un acompte de 30% du montant sera réglé lors de la validation du devis et le reste du règlement s'effectuera en totalité à la fin des travaux.

Pour toute demande d'information complémentaire contacter :

Par téléphone le / **85.51.36** / **79.96.26** / **54.86.45**

Par mail : l.izard.lepage@cci-formation.nc / alize.brouns@cci-formation.nc / maili.rogala@cci-formation.nc

Date limite pour l'envoi des devis : 22 avril 2023 à 15h.